

Société Lyonnaise de Secours Mutuals pour les Ouvriers en voie de Lyon et des communes suburbaines.

REGISTRE

d'inscription des personnes qui demandent à faire partie de ladite société et auxquelles il en est donné acte, sans préjudice des justifications à faire en exécution de l'article 9 des Statuts approuvés par décret de M. le Président de la République du 9 Avril 1850.

N ^o d'ordre (1)	Date de l'inscription (2)	Nom (3)	Prenoms (4)	Lieu de naissance (5)	Age (6)	Profession spéciale (7)	Demeure (8)	Célibataire (9)	Marie (10)	Veuve (11)	Signatures de l'inscrit ou mention qu'il ne sait ou ne peut signer (12)
31	Aôut, 13.	Guerpillon	Christophe	(Loire) Pannierière	41 ans	Tisseur	Lyon, 16 ^e des gr. capucins, 10. avec son mari	"	"	"	
32	" "	D ^r Guerpillon	née Grivaux	Sénéfice le grand (Ain)	37 "	"	" " "	"	"	"	
33	" 14	D ^r Laurent	née Maire	Charry	39 "	"	" 16 ^e fe Boettelberry, 11. chez M. Paure.	"			Ne sait pas signer
34	" "	D ^r Bupéry	Josephine	Lyon (Ain)	21 "	"	" " "	19	"		
35	" "	D ^r Rolin	16 ^e Louise	Bougemont (Rhône)	29 "	"	" " "	11	"		
36	" 18.	D ^r Post	Clémence	St Pierre la Gille (Isère)	40 "	"	" rue des ferrages, 132 chez M. Nicolas	"			
37	" "	D ^r Gingeon	J ^e Marie	Corbelin	29 "	"	" rue des Anges, 1.	"			Ne sait pas signer.
38	" 24	V ^e Leissieux	née Rive	Lyon	36 "	"	" rue Neyret, 13.	"			
39	" 29	D ^r Noiron	Catherine	"	18,	dévideuse	" rue Ferrerchat, 18.	"			Ne sait pas signer.

(1) Laisser provisoirement en blanc le N^o d'ordre, (2,3) si l'inscrit a un surnom, le mentionner (4) si l'inscrit est étranger désigner le pays ou l'état d'où relève son lieu de naissance (5) rapporter, autant que possible, le quartier, le mois et l'année de la naissance de l'inscrit (6) spécifier, à quelle partie de la fabrication appartient l'inscrit (7) préciser si c'est à Lyon ou dans une des communes suburbaines que l'inscrit demeure, avec la rue, le quai, le port, la place ou l'impassée, le N^o et l'étage (8,9,10) exprimer par les mots Célibataire, Marié, ou Veuve, dans celle des colonnes portant cet intitulé, la situation de famille de l'inscrit.

Société Lyonnaise de Secours Mutuals pour les Ouvriers en voie de Lyon et des communes suburbaines.

REGISTRE

d'inscription des personnes qui demandent à faire partie de ladite société et auxquelles il en est donné vote, sans préjudice des justifications à faire en exécution de l'article 9 des Statuts approuvés par décret de M. le Président de la République du 9 Avril 1850.

N ^o d'ordre ⁽¹⁾	Date de l'inscription ⁽²⁾	Nom ⁽³⁾	Prenoms ⁽⁴⁾	Lieu de naissance ⁽⁵⁾	Age ⁽⁶⁾	Profession spéciale ⁽⁷⁾	Demeure ⁽⁸⁾	Célibataire ⁽⁹⁾	Marie ⁽¹⁰⁾	Veuve ⁽¹¹⁾	Signatures de l'inscrit; ou mention qu'il ne sait ou ne peut signer ⁽¹²⁾

(1) Laisser provisoirement en blanc le N^o d'ordre, (2,3) si l'inscrit a un surnom, le mentionner (4) si l'inscrit est étranger désigner le pays ou l'état d'où relève son lieu de naissance (5) rapporter, autant que possible, le quartier, le mois et l'année de la naissance de l'inscrit (6) spécifier, à quelle partie de la fabrication appartient l'inscrit (7) préciser si c'est à Lyon ou dans une des communes suburbaines que l'inscrit demeure, avec la rue, le quai, le port, la place ou l'impassé, le N^o et l'étage (8,9,10) exprimer par le mot Célibataire, Marié, ou Veuve, dans celle des colonnes pertenant cet intitulé, la situation de famille de l'inscrit.